



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
2010/12/22

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Travail sécuritaire NB enquête sur le décès d'un homme emporté par des chutes

Travail sécuritaire NB mène actuellement une enquête sur un accident mortel dans lequel un homme âgé de 48 ans, Tony Grant, de Bath, au Nouveau-Brunswick, a perdu la vie hier.

M. Grant, un manœuvre au service de Hargrove Hydro Ltd. de Bath, enlevait des broussailles près du ruisseau Monquarte lorsqu'il a glissé et est tombé dans l'eau. Il a été entraîné dans les chutes.

Des agents de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB mènent une enquête pour déterminer si l'accident aurait pu être évité et s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.